



## Association Sportive du lycée Jean VILAR

### Qu'est ce que le sport scolaire au sein de l'association sportive du lycée ?

L'association sportive au lycée Jean Vilar propose aux élèves un choix de pratique parmi **diverses activités sportives**. Les **professeurs d'EPS** du lycée en fonction de leurs spécialités sportives encadrent ces activités principalement **le mercredi après-midi**.

Ces activités peuvent se pratiquer dans un cadre **compétitif ou en loisir** au choix des élèves.

Le but de cette pratique est :

- **l'épanouissement personnel,**
- **le plaisir de pratiquer,**
- **l'envie d'améliorer sa condition physique,**
- **de progresser,**
- **d'être en groupe.**

Mais aussi dans le cadre compétitif

- **de gagner,**
- **d'être formé en tant que jeune juge officiel.**

Enfin les élèves

- **participent à l'Assemblée générale**
- **peuvent être des membres actifs de l'association sportive** au sein du comité directeur.

Les activités proposées le mercredi après-midi sont **le badminton, l'escalade, le futsal, la gymnastique, le handball, le renforcement musculaire (réservé aux filles), la musculation et le volley-ball.**

#### Documents à fournir :

- *fiches à retirer au local EPS auprès des professeurs d'EPS :*
- autorisation parentale et certificat médical (visite médicale gratuite sur rendez-vous à l'office Municipale des Sports),*
- 2 photos et un chèque de 20€ à l'ordre de l'association sportive du lycée VILAR.*

**En vous remerciant,  
L'équipe EPS**